

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 6 septembre au 5 octobre 2024

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire Jacqueline Veillon, pa PBBG Gérances et Gestions Immobilières SA, Lausanne

Demandeur Arborisme Leuba SA, rue Village 21a, 1124 Gollion

Adresse ruelle du Croset 5, 1009 Pully Parcelle N° 252

Type de demande Abattage Elagage Taille Ecimage

Végétation concernée Arbre isolé Haie Groupe d'arbres / bosquets

Arbre classé Oui → N° (voir plan de classement des arbres)
 Non

Essence(s) deux bouleaux

Diamètre(s) du tronc 2x 50 cm Ø Hauteur(s) : 18 m env

Etat sanitaire fortement dépérissants

Motif de l'abattage /
élagage / taille /
écimage ces deux bouleaux sont fortement dépérissants, risque de chute et/ou accident. Un des deux est tombé le 15.08.2024.

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Propriétaire

Prénom Jacqueline Nom Veillon
Adresse pa PBBG
Téléphone _____
Adresse e-mail _____

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom PBBG Nom pers contact M. Vivien Bellon
Adresse 15, rue Beau Séjour / CP 1196, 1001 Lausanne
Téléphone dir. +41 21 345 3672
Adresse e-mail vivien.bellon@pbbg.ch

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage

Prénom _____ Nom _____
Société _____
Adresse _____
Téléphone _____
Adresse e-mail _____

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) 2 arbres tiges 14/16
Essence(s) essence non déterminées pour le moment, en attente décision du propriétaire
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet
Emplacement prévu à définir

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPPrNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date Gollion, le 19.08.2024

Signature


Tel +41 21 721 37 00 - due@pully.ch
www.pully.ch
2